



VOTRE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE EST VERSÉE D'AVANCE ET EN DÉBUT DE MOIS

Au cours de l'année 2017, votre retraite complémentaire sera mise en paiement le 1^{er} jour ouvré de chaque mois aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

La date de virement effective sur votre compte dépend de votre établissement bancaire.

Le délai est généralement très court mais l'opération peut parfois prendre quelques jours.

Mois concerné	Date de paiement
Janvier 2017	Lundi 2 janvier
Février 2017	Mercredi 1 ^{er} février
Mars 2017	Mercredi 1 ^{er} mars
Avril 2017	Lundi 3 avril
Mai 2017	Mardi 2 mai
Juin 2017	Jeudi 1 ^{er} juin
Juillet 2017	Lundi 3 juillet
Août 2017	Mardi 1 ^{er} août
Septembre 2017	Vendredi 1 ^{er} septembre
Octobre 2017	Lundi 2 octobre
Novembre 2017	Jeudi 2 novembre
Décembre 2017	Vendredi 1 ^{er} décembre